

Votre nom et prénom : PIERRE Benoist
Commune : TOURS

1. Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes ?

L'artisanat, « première entreprise de France », est composée de l'Artisanat de production, l'Artisanat d'art et l'Artisanat de service. Rassemblant plus de 510 activités différentes, il occupe ainsi une place privilégiée et un rôle déterminant dans l'économie française. Il facilite l'équilibre entre villes et campagnes et il participe au développement et à l'aménagement du territoire. Il est créateur de nombreux emplois.

Une entreprise dont l'activité relève de l'artisanat est immatriculée au répertoire des métiers de l'artisanat. En revanche, lorsque l'artisan est amené à faire du commerce, il doit non seulement s'enregistrer au répertoire des métiers mais également au registre du commerce et des sociétés. Cela conduit souvent à une confusion entre l'identité de l'artisan, de l'artisan-commerçant et celle du commerçant.

La CMA est très active dans la représentation de nos artisans et il est important de travailler ensemble pour résoudre les problèmes rencontrés par les professionnels de ce secteur.

Ma fibre familiale s'inscrit au cœur de l'artisanat. Fils d'agriculteur, j'ai hérité de mes deux branches familiales le goût du travail bien fait. La famille de mon père est composée d'agriculteurs et celle de ma mère de bouchers-charcutiers. J'ai passé toute mon enfance sur les marchés et dans les commerces de mes oncles. Je suis donc particulièrement sensible au monde de l'Artisanat, à ses exigences, à ses contraintes mais aussi et surtout à la richesse de ses relations humaines.

Avec plusieurs de mes colistiers, nous avons eu l'occasion d'être présents sur de nombreux événements organisés ou soutenus par la CMA : inaugurations, vœux, salons de création ou de reprise d'entreprises, partenariats sur le terrain comme par exemple la journée des Léonards au Campus des métiers en mai dernier. Nous souhaiterions mettre en place un partenariat actif pour travailler main dans la main avec le tissu artisanal local.

Enfin, en s'appuyant sur la compétence économique partagée entre la Région et la Métropole de Tours et dans le cadre de l'agence Dev'up où la chambre régionale des métiers est représentée, nous mènerons une politique de connaissance et de soutien du monde de l'Artisanat, en mettant tous les acteurs du monde économique autour de la même table pour œuvrer ensemble à la réussite de notre territoire.

2. A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?

Lors de votre grand débat sur l'artisanat, vous avez évoqué l'importance de « **permettre aux entreprises artisanales de se développer, mais aussi et surtout de pouvoir travailler et vivre dignement grâce à des conditions fiscales et sociales justes.** »

Cette consultation moderne permet de renouveler et d'identifier les mesures les plus urgentes à mettre en œuvre.

Parmi tous les points identifiés dans votre livre blanc, nous avons relevé certains éléments qui semblent plus particulièrement présents au sein de la métropole de Tours et du département d'Indre-et-Loire.

La nécessité de pouvoir disposer de foncier à un coût raisonnable, proche de la Métropole, ainsi que des locaux en location aux mêmes conditions. Une majorité des clients des artisans sont domiciliés sur le territoire métropolitain. Pour des raisons économiques, mais également écologiques, il est nécessaire de rapprocher physiquement les entreprises de leurs clients.

Le besoin d'innovation pour assurer la livraison en cœur de Métropole à un coût environnemental et financier raisonnable. Il s'agit de réfléchir, en concertation avec les chambres consulaires, aux nouvelles solutions technologiques, à l'optimisation des tournées et au suivi des livraisons pour améliorer l'empreinte écologique et le coût financier de celles-ci. La question des marchandises en ville est encore peu intégrée dans une réflexion globale regroupant urbanisme, transport et infrastructure, réglementation, sans oublier les nouveaux modes d'organisation basés sur la technologie et le jeu d'acteurs, l'évolution du matériel de transport et le report modal.

En 2018, un plan gouvernemental a visé à redynamiser les centres de 222 villes moyennes, en mobilisant sur cinq ans les moyens de l'État et de multiples partenaires. Les projets ont été identifiés et financés notamment avec la SIAGI (société de caution mutuelle pour les petites entreprises) qui œuvre sur le terrain et facilite l'accès au crédit des petites entreprises. Nous continuerons à appuyer les actions en ce sens.

L'urgence d'avoir une politique de stationnement adaptée au cœur de Tours pour permettre aux artisans intervenant dans le secteur payant de bénéficier d'une tarification privilégiée, quel que soit le type de véhicule et en incluant toutes les activités NAF contrairement aux règles actuelles.

Une valorisation des métiers de l'artisanat : ceux-ci paraissent encore peu attractifs et souvent dévalorisés auprès des jeunes et de leur entourage (parents, enseignants, conseillers d'orientation). Ces métiers sont en effet souvent perçus comme trop techniques, parfois difficiles, sans évolution de carrière possible. Il en résulte des écarts importants entre les offres d'emplois et les projets de recrutement des entreprises, qu'il s'agisse d'emplois salariés ou d'apprentissage. De nombreux emplois restent ainsi non pourvus dans l'artisanat et les TPE.

Il est donc vital d'emmener le grand public (collégiens, lycéens, étudiants décrocheurs, parents, enseignants, demandeurs d'emplois, personnes en reconversion professionnelle) à la rencontre des artisans : visites d'entreprises et de CFA, etc.

De le même esprit, il faut ouvrir aux artisans les portes des établissements d'enseignement, notamment les plateaux techniques des CFA et les lycées professionnels, et organiser des rencontres avec des lauréats Worldskills, des Meilleurs Ouvriers de France, des Compagnons du Devoir, des lauréats du Prix Stars & Métiers, etc.

Un soutien au retour à l'emploi, à l'entrepreneuriat et au développement économique des entreprises artisanales : développement de « masterclass /banc d'essai », valorisation de la place et des perspectives offertes aux femmes, soutien à la création et la transmission-reprise d'entreprise.

Alors que la réglementation est de plus en plus complexe dans tous les domaines (économique, technique, social, etc.), l'entreprise artisanale manque souvent de ressources humaines sur ces sujets. Or, il faut soutenir les entreprises qui créent des richesses, des emplois et qui contribuent à la création du lien social tant dans l'espace urbain que rural. D'où l'urgence de trouver un arrangement, en concertation avec les acteurs sur le terrain, qui permettent aux entreprises artisanales de poursuivre leur développement.

Redonner du sens à la valeur travail : en valorisant et en expliquant les métiers. Le sens au travail regroupe le faire, le savoir et l'être. L'appréciation portée sur l'artisanat est sans doute faussée par les difficultés du chef d'entreprise alors que l'artisan exerce avant tout un métier qu'il a choisi. En restaurant l'autonomie des artisans, la confiance et en leur accordant des marges de manœuvre, les artisans se réapproprient le sens de leur travail. Il est nécessaire de faire reculer la bureaucratisation et les process pour revenir à plus de simplicité dans les modes de relation au travail. Et cela ne peut se faire que par les concertations entre les acteurs du territoire.

L'apprentissage comme un moyen pour les jeunes de découvrir ces métiers. Les liens doivent se renforcer entre l'apprenti et son entreprise. Il faut par ailleurs améliorer l'accompagnement des jeunes qui doivent être considérés comme des étudiants et faciliter les modalités pratiques qui entourent leur apprentissage, en matière de logement notamment. Ce n'est pas uniquement du ressort du chef d'entreprise.

Nous sommes très attentifs aux contrats d'apprentissage, aux contrats de professionnalisation, à la rémunération de l'apprenti, aux aides des Régions, de l'Etat et des Chambres Consulaires, tout en ayant un œil encore plus attentif au virage qui va s'amorcer à partir de 2021 avec la collecte de la contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance qui sera opérée par l'Urssaf.

A Tours, nous avons un Campus des Métiers et de l'Artisanat formidable, qui propose des qualifications d'excellence. Il développe un triptyque formation-professionnalisation-innovation dont l'objectif est de former les futurs artisans au plus près des besoins des entreprises, et d'accompagner ces métiers dans l'inévitable virage numérique. Outils de valorisation des filières professionnelles tout juste émergents, les Campus d'excellence ouvrent par ailleurs la voie vers le programme d'investissement d'avenir : une manne potentielle pour muscler et développer ce secteur de formation. **L'apprentissage est une voie d'accès efficace à l'emploi.**

La consolidation des territoires et la coopération avec la ruralité. Cela passe par le soutien à la création de zones de redynamisation rurale (ZRR) avec des exonérations sociales et fiscales pour les travailleurs indépendants ainsi que des mesures en faveur du maintien et du renforcement de l'artisanat de proximité dans les centres bourgs.

Une attente sur l'iniquité fiscale entre artisans et autres structures : iniquité des petites entreprises par rapport aux grandes dans le paiement des impôts, notamment l'impôt sur les sociétés, iniquité entre les artisans et les micro-entrepreneurs, notamment sur les cotisations sociales, iniquité par rapport aux entreprises qui emploient des travailleurs détachés.

Même métier, même rue, et pourtant deux professionnels peuvent être traités de manière très différente sur le plan fiscal et social. Cela n'est pas acceptable et nous devons travailler, en concertation avec les chambres consulaires et l'Etat, pour une politique fiscale équitable et favorable.

3. Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?

- Nous soutiendrons les chambres consulaires dans les accompagnements dits « stratégiques » : les artisans ne cherchent pas seulement à mieux gérer leurs activités, ils s'interrogent sur les choix stratégiques impliquant des changements, des remaniements ou encore la saisie d'opportunités et la recherche de nouvelles compétences.
- Nous proposons la création d'une Maison des Entreprises, sur l'îlot Vinci à côté de la gare de Tours. Cette maison permettra, entre autres, la mise en place d'un guichet de suivi unique des entreprises dès la création de celles-ci. Il ne s'agit pas de se substituer aux acteurs actuels comme la CMA ou les services économiques de la Métropole et de la Région, mais d'accéder à un lieu dédié, proche de la porte d'entrée principale de Tours, où le porteur de projet, le créateur, le chef d'entreprise pourra obtenir des réponses à ses questions et être redirigé vers les différents interlocuteurs qui pourront assurer le suivi de ses demandes.
- Nous accompagnerons les salons de création et de reprises d'entreprises mis en place par les différentes chambres consulaires.
- Nous mettrons en place une exonération de la CFE pour les petites entreprises artisanales afin de faciliter leur installation sur notre territoire, quelque soit leur statut. Ainsi, nous aiderons à la création d'entreprises artisanales durables.
- Nous prévoyons un fonds de ravalement des façades pour le secteur commerçant du centre de Tours. Ce fond, accessible à tous et pas uniquement aux commerces, sera attribué en échange de l'obligation des propriétaires de rendre les locaux commerciaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Nous renforcerons le « fond de rénovation des façades commerciales » de la Métropole.
- Nous utiliserons les dispositifs régionaux de soutien au commerce et à l'artisanat, pas suffisamment sollicités par la Ville de Tours, en défendant l'idée que le dernier commerce d'un quartier équivaut au dernier commerce d'un village.
- Nous souhaitons organiser un « artisanat city-tours » avec le soutien de l'Etat pour faire la promotion des métiers et des formations de l'artisanat dans les quartiers « politique de la ville » de la métropole de Tours.
- Nous souhaitons également soutenir le Musée du Compagnonnage en l'intégrant dans un parcours de découverte de l'artisanat et du compagnonnage, établi en partenariat avec les fédérations ou sociétés compagnonniques représentées à Tours favorables à cette idée et passant par le quartier des arts du Vieux-Tours.
- Nous aménagerons des locaux d'activités réservés aux artisans à des prix raisonnables dans les quartiers qui, aujourd'hui, ne prévoient que du tertiaire (ex : Deux-Lions, Casernes et Menneton). Nous favoriserons ainsi le maintien des artisans dans la ville afin qu'ils ne soient pas progressivement rejetés en périphérie, en raison notamment du coût de l'immobilier.
- Nous proposons la création d'une Maison des Arts et des Métiers de Touraine en centre-ville de Tours. Il s'agira d'un lieu de mise en valeur des produits et des savoir-faire locaux, (en lien avec le musée du compagnonnage) ouvert à tous, aussi bien

tourangeaux que touristes.

- Nous renforcerons la participation de la Métropole au fonds d'aide à la création, reprise et croissance d'entreprise Initiative Touraine Val de Loire.
- Nous porterons un regard attentif sur la réforme de l'apprentissage pour éviter d'aboutir à un apprentissage à 2 vitesses qui permettrait aux gros secteurs d'activité d'absorber l'essentiel des financements, laissant ainsi de côté les métiers de l'artisanat moins structurés.
- En baisse constante, la reprise des entreprises artisanales représente moins d'une installation sur dix. Le travail commun avec les chambres consulaires et les Communautés de Communes sera indispensable pour trouver des actions et des accompagnements plus adéquats. La transmission-reprise peut être une bonne option.

4. Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?

- Nous envisageons le gel du nombre de m² de grandes surfaces commerciales sur la zone du SCOT. Il sera nécessaire de reconfigurer les zones commerciales existantes plutôt que d'en ouvrir de nouvelles. Cette politique sera inscrite dans le prochain SCOT.

5. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?

- Création d'un Prix de la Ville de Tours du meilleur jeune artisan d'art. Ce prix pourrait être remis lors du salon « L'art au quotidien » qui se tient tous les ans au Palais des Congrès de Tours.
- Mise en place du 1% culture sur tous nos grands projets. L'artisanat d'art est un élément important de notre patrimoine, mais aussi du monde culturel. Ce 1% pourra donc bénéficier aux artisans d'art.
- Poursuite du soutien au salon de l'artisanat et des métiers d'art
- Adoption des règles de passage des marchés publics qui ont été assouplies par l'actuel gouvernement pour permettre de faire appel plus facilement aux acteurs locaux en deçà d'un certain seuil de marchés. Cela permettrait par exemple de faire plus facilement appel aux écoles et artisans locaux pour proposer un mobilier urbain original.
- Plus généralement, toute la politique en faveur des métiers de l'artisanat bénéficiera aux métiers d'art.

6. Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?

Dans un contexte de concurrence accrue notamment en matière d'innovation, les entreprises artisanales sont obligées d'évoluer fortement et rapidement tout en prenant compte des contraintes environnementales. Elles ne sont pas imperméables au progrès technique, même si l'adjectif "artisanal" fait référence à une vague idée de tradition, qui existe certes, mais qui ne représente qu'une partie de la réalité. Les entreprises artisanales participent fortement à la compétitivité de l'économie française, par le biais notamment des relations de sous-traitance qu'elles peuvent entretenir avec des grandes firmes.

Si les artisans ont conscience de l'importance du numérique dans leur domaine, il n'en existe

pas moins des freins, qui les contraignent parfois à hésiter avant de se lancer : par manque de temps dû à des carnets de commande bien remplis, par manque d'informations ou de formation, par manque de personnel qualifié pour mener à bien la transition vers le numérique.

Qu'il s'agisse d'améliorer la gestion administrative, les relations avec les fournisseurs, le démarchage de nouveaux clients ou encore la fidélisation des clients actuels, les bénéfices des outils digitaux sont pourtant nombreux.

Les artisans sont de plus en plus nombreux à passer le cap du numérique, pour autant, ils ont aussi de nouvelles attentes dans ce domaine pour les prochaines années. L'objectif : faciliter le quotidien de leur entreprise.

L'appropriation par les artisans de solutions nouvelles conditionne désormais leur capacité à résister à la concurrence et à renforcer leur compétitivité. Ils sont déjà accompagnés par les Chambres de métiers et les fédérations, démarche que nous soutiendrons sans hésitation.

Il s'agit également de mettre en œuvre une vraie politique qui permette un accès à la fibre pour tous les artisans. L'artisan est partout, au cœur de tous les territoires ! On ne peut pas le priver du numérique.

La ville de Tours a su développer un fort tissu d'acteurs assorti de nombreuses formations dans le domaine du numérique, mais celui-ci est plus orienté vers la création d'entreprises que la transformation numérique des entreprises existantes. La Métropole développera à MAME, en collaboration avec le campus des métiers et de l'artisanat de Joué-les-Tours, un parcours de sensibilisation et de formation des chefs d'entreprises de TPE et de petites PME. La sensibilisation inclura l'intervention de chefs d'entreprises qui ont réussi cette transition et qui pourront témoigner des difficultés et des bénéfices rencontrés.

Concernant les enjeux environnementaux, les chefs d'entreprise de l'artisanat sont déjà très sensibilisés sur le sujet. Il s'agit donc de les accompagner dans la formation et le recrutement de collaborateurs formés aux nouveaux outils et aux nouveaux processus durables.

Nous avons prévu la création d'une coopérative municipale à but d'emploi spécialisée dans la transition écologique. Cette coopérative qui s'adressera à des chômeurs de longue durée permettra de les former aux métiers de la transition écologique et de les accompagner vers l'emploi. Pendant cette période de formation mais également après, ils pourront accompagner les artisans qui souhaitent adapter leurs processus et les rendre plus durables.

7. En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?

- Nous avons déjà annoncé la création d'un Conseil des entrepreneurs à l'échelle de la métropole. Celui-ci sera réuni tous les trimestres et permettra un dialogue entre les élus, les services de la Métropole et le monde économique local. Il inclura bien sûr le monde de l'artisanat et notamment ses représentants.
- Une fois élus, nous étudierons avec la Chambre des Métiers les propositions du livre « Et si vous agissiez sur l'artisanat » afin de déterminer ensemble les propositions adaptées à notre territoire et envisager ensemble les modalités de mise en œuvre.
- Nous participerons aux journées visites d'entreprises qui sont organisées sur les différents territoires, comme cela a déjà pu être réalisé avec l'une de nos colistières. Le dialogue direct avec les chefs d'entreprise est la meilleure solution pour bien comprendre les problèmes rencontrés et imaginer ensemble les solutions qui peuvent être apportées par une collectivité.

- Nous renforcerons le rôle des instances représentatives du commerce local (groupement des commerçants et artisans et représentants des commerçants du marché).
- Nous améliorerons la visibilité de l'offre commerciale au travers des animations de la ville avec les commerçants et artisans de proximité.
- Nous développerons une gestion prévisionnelle et concertée des projets de rénovation et de restructuration urbaine.
- Nous mènerons des actions visant à la sécurité des personnes et des biens.

8. Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle

Nous voulons transmettre aux jeunes générations le goût de la gastronomie, en relevant ensemble le défi d'une éducation à l'alimentation dès le plus jeune âge. Cet objectif sera atteint quand tous les enfants de France pourront accéder facilement à des activités de découverte du patrimoine alimentaire et à des pratiques de consommation responsables.

Nous avons fait de la réforme du système de restauration scolaire la clé de voûte de notre programme et nous organiserons des rencontres entre nos enfants et les producteurs, les transformateurs et les cuisiniers locaux.

Nous voulons transmettre aux jeunes générations le goût de la gastronomie, le goût du bel ouvrage et du travail bien fait, le goût de s'engager dans des métiers où l'ascenseur social n'est pas en panne car le mérite y est encore reconnu, dans des filières professionnelles d'avenir.

Le futur projet de Cité de la Gastronomie doit s'appuyer sur les producteurs et artisans locaux et non pas sur la recherche de « stars » qui seraient coupées de nos productions locales. Nous pensons que la Cité de la Gastronomie doit aussi être localisée dans le futur aménagement des Halles qui sera repris à la racine, en co-construction avec les commerçants, les habitants et les associations.

Il s'agit de sensibiliser nos concitoyens à la richesse et à la diversité d'un patrimoine dont ils n'ont trop souvent qu'une faible connaissance. La Cité de la Gastronomie doit les aider à prendre conscience, face au développement de l'industrialisation et de la standardisation des goûts et des identités culinaires, que le bien-manger n'est pas un luxe et qu'il doit rester une exigence au quotidien.

Nous souhaitons également rendre hommage aux savoir-faire qui sont attachés à l'image de la Touraine à travers ses artisans et ses confréries. Tours, « Jardin de La France », offre la parfaite combinaison pour cela : belles tables, vignobles et vingt-deux confréries actives qui assurent la promotion des produits de Touraine.

Cette cité doit être le lieu de l'excellence et du savoir-faire. Le titre de Meilleur Ouvrier de France (MOF) est bien représenté dans le département : soixante-trois d'entre eux exercent ainsi leur profession en Indre-et-Loire et quarante-sept font partie du groupement des MOF du département.

Les arts culinaires font partie intégrante de notre patrimoine culturel !

9. Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?

Un engagement financier n'a de sens qu'à travers un partenariat actif !

Principaux moteurs de cette économie, le commerce, les services et l'artisanat de proximité participent au dynamisme des territoires. Aujourd'hui, ces secteurs d'activités doivent faire face à de profondes mutations de leur environnement :

- une révolution de la mobilité : le développement de l'autonomie et des déplacements en transports en commun éclate les fonctions dans l'espace public ;
- une révolution numérique : l'acte d'achat et la relation entre le consommateur et le commerçant ont profondément évolué ;
- une révolution démographique : le vieillissement de la population incite à davantage de proximité (livraison, drive, commerce en ligne...).

Dans ce contexte, afin d'aider ces acteurs économiques à s'adapter et à se développer, nous proposons en concertation avec la CMA la création d'une **Charte Locale de Développement Commercial et Artisanal** qui engagera ses signataires, sur la base d'une vision partagée, dans un programme d'actions partenariales.